



Gap le 19 avril 2018

Magdalena CONCA
Christophe MATHIEU
Co-Secrétaires départementaux

A Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale des
Hautes-Alpes,

Objet : Refus des temps partiels des directrices, directeurs et brigades de congé

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous sommes interpellés par des collègues directrices et brigades de congé qui ont sollicité un temps partiel pour l'année 2018/2019 et qui ont reçu un courrier leur demandant expressément de participer au 1^{er} mouvement (en dehors des dates initialement prévues) afin de tenter d'obtenir un support « compatible » avec l'exercice de missions à temps partiel. Si leur demande de changement de poste n'aboutit pas, ces collègues se verront dans l'obligation de reprendre leur service à temps complet.

Nous nous étonnons de cette nouvelle restriction d'accès au temps partiel pour nos collègues. En effet, jusqu'à présent, vous autorisiez les collègues directeurs et directrices à exercer leur métier à temps partiel sans que cela ne perturbe en rien le fonctionnement de l'école et de leur classe. Les IEN ont-ils effectivement émis des avis de non compatibilité avec le bon fonctionnement du service comme le précise la nouvelle circulaire académique « temps partiel » ?

Concernant les Brigades de congé, ces dernières années, une affectation provisoire pour l'année leur était proposée.

Ce changement de politique nous paraît injustifié, d'autant plus que pour le cas des directeurs et directrices, la plupart utilisaient ces journées « non rémunérées » pour effectuer leurs tâches de direction, leur décharge réglementaire étant bien insuffisante.

Aussi, nous vous demandons d'autoriser tous les temps partiels, hebdomadaires et annualisés et de proposer une affectation provisoire pour l'année aux collègues brigades concernés.

En attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU05,
Magdalena Conca et Christophe Mathieu, co-secrétaires

Copie aux IEN